

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module 1ère période de formation pratique 2022-2023

Code T.TS.SO354.FP1TP.F.23	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 27 crédits ECTS Dont une partie "terrain" qui équivaut à 24 ECTS et une partie "intégration" qui équivaut à 3 ECTS	Langue <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - anglais	<input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> français - allemand
--	---	--

Temporalité : pour les étudiant.es à temps partiel, la formation pratique peut se réaliser à 50%, 60%, 80% durant les semestres 4 et 5. Il est également possible de l'effectuer à 100%. A ce moment, la FP1 se déroule sur le semestre 5.

3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis
Pas de prérequis

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage * Compétences

Les compétences sont à acquérir de manière progressive entre la première et la deuxième formation pratique.

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
3. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs d'apprentissage

Partie terrain :

Le contenu de la formation professionnelle s'organise selon trois axes généraux et est fixé dans le contrat pédagogique tripartite (2ème partie du DCPT)

1. Connaissance du mandat et du contexte institutionnels
2. Compréhension des types, modèles et méthodes d'intervention
3. Connaissance des personnes accueillies, des problématiques et des besoins

Partie intégration :

- Se positionner dans son processus de formation ;
- Identifier des compétences spécifiques à acquérir et à développer lors de la période de formation pratique ;
- Acquérir des démarches d'analyse pour comprendre et problématiser des situations de travail et des interventions sociales ;
- S'exercer à décrire, situer et analyser les actions professionnelles réalisées et sa propre implication dans ses actions ;
- Développer une réflexion éthique en situation de travail ;
- Développer l'identité professionnelle.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu partie « terrain »

- Découverte et confrontation d'un cadre institutionnel et d'une culture professionnelle.
- Elaboration et rédaction du projet de formation pratique (contrat pédagogique tripartite DCPT, 2ème partie).
- Réalisation et évaluation des compétences d'apprentissage du DCPT 2.
- Initiation et développement d'une relation professionnelle (bénéficiaire et équipe professionnelle).
- Confrontation de ses positionnements professionnels et personnels en questionnant le sens de l'action.
- Conceptualisation de ses expériences professionnelles (par oral et par écrit).
- Identification de ses ressources et ses limites en termes de formation.
- Rédaction d'un rapport écrit sur la période de formation pratique.

Méthodes de formation partie « terrain »

- Encadrement et évaluation formative avec un-e praticien-ne formateur/trice.
- Intégration et collaboration avec une équipe institutionnelle.
- Confrontation aux réalités du terrain professionnel.
- Mises en situation professionnalisantes.
- Supervision

Contenu partie « intégration »

Ce module est divisé en deux parties :

1) Processus de formation : séquence qui propose à l'étudiant-e :

- de poursuivre le travail de clarification par rapport à ses motivations et besoins de formation ;
- d'affiner l'identification de sa posture d'apprenant-e en vue de la bonne conduite de son projet de formation ;
- à partir du bilan d'expérience écrit et des exigences pour la formation pratique, de définir ses propres priorités en termes de formation et notamment de formation pratique ;
- d'élaborer des objectifs de formation pratique en spécifiant les compétences à travailler, à acquérir et développer lors de la première période de formation pratique, et en spécifiant les moyens d'évaluation.

2) Analyse de situation : séquence qui propose à l'étudiant-e :

- d'acquérir une démarche d'analyse, de compréhension et de problématisation des situations et interventions sociales
- de s'exercer à décrire, situer et expliciter les actions professionnelles réalisées ainsi que son implication en tant que professionnel-le
- de développer une réflexion éthique en situation de travail
- de mieux affirmer son identité professionnelle en se situant par rapport aux usager-ère-s
- d'exercer l'analyse en groupe

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours-séminaire qui associe différents apports théoriques avec des exercices individuels et de groupe.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie "intégration" est validée selon la notation acquis/non acquis. La partie de formation "terrain" (cf "Disposition d'application sur la formation pratique relative au PEC2020 », version 10 décembre 2020) est validée selon les modalités d'attribution des crédits ECTS (notation de A à F). La note acquise à la partie "terrain" est appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie "intégration" soit acquise.

Modalités d'évaluation et de validation, partie « terrain »

Préalable à la période de formation pratique.

Le non-respect de la procédure et des délais pour l'obtention d'une place de formation pratique (cf. document « Procédure pour l'inscription à la formation pratique Temps partiel 2017-FP1 février 2018) empêchera la signature du contrat tripartite administratif et entraînera éventuellement l'annulation de ce contrat et au final la non-validation de l'ensemble du module. Les cas particuliers sont réservés par une décision du responsable de module.

Durant la formation pratique :

- Au minimum 680 heures effectives à plein temps dans le lieu de formation pratique
- Signature du contrat tripartite pédagogique.
- Rapport écrit de l'étudiant-e.
- Bilan écrit du-de la praticien-ne.
- Séances tripartites de validation des objectifs pédagogiques et de bilan (co-évaluation sommative du-de la praticien-ne formateur/formatrice et du-de la Référent-e Processus de Formation).
- Supervision pédagogique (en principe 10 heures par période de FP)

Modalités d'évaluation et de validation partie "intégration"

La présence au cours est obligatoire. Elle est contrôlée. Les absences doivent être annoncées et justifiées.

En cas d'absence non justifiées aux cours, l'étudiant-e devra effectuer, sauf cas particulier laissé à l'appréciation du-de la RPF, un travail complémentaire en lien avec les contenus qu'il-elle n'a pas abordés, travail soumis à la validation du RPF.

En cas de non-validation du travail complémentaire et/ou d'absences non justifiées trop fréquentes, la validation du module peut être remise en cause dans le cadre d'un entretien de régulation entre l'étudiant-e et le responsable de la partie "intégration".

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

L'étudiant-e qui a obtenu la note F à l'évaluation du module Formation pratique No 1 doit le répéter (partie "terrain" et partie "intégration"), conformément à l'art. 23 al. 3 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social. Pour les formes d'études à temps partiel, la répétition de la partie "terrain" a lieu l'année suivante. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée.

8 Remarques

Un processus de supervision pédagogique individuelle de 20h doit être effectué dans le cadre du module formation pratique No 1 ou du module formation pratique No 2. Possibilité est donnée à l'étudiant-e de suivre 10h de supervision individuelle dans le module FP1 et 10h dans le module FP2.

9 Bibliographie

- Hameline, D. (1990). Les objectifs pédagogiques, en formation initiale et en formation continue. Paris : ESF.
- Le Boterf, G. (1997), De la compétence à la navigation professionnelle, les Editions d'Organisation, Paris ;
- Libois, J. & Stroumza, K. (2007). Analyse de l'activité en travail social : actions professionnelles et situations de formation. Genève : Editions ies
- Schön, D. (1994), Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel, Ed. Logiques, coll. Formation des maîtres, Montréal ;
- Vermersch, P. (2004), L'entretien d'explicitation, ESF, Issy-les-Moulineaux.

10 Enseignant-e-s

Armbruster Elatifi Ulrike
Beugger André
Bree Linda
Cambi Enrico
Jimenez Jean-Daniel

Responsable de module *

Ulrike Armbruster-Elatifi

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

Descriptif validé le *
20 février 2023

Descriptif validé par *
Sophie Rodari, responsable de filière